

- MRC de Drummond
- MRC d'Arthabaska
- MRC de l'Érable
- MRC de Bécancour
- MRC Nicolet-Yamaska

Robin Doré, le pèlerin de COPERNIC

C'est avec son bâton de pèlerin de l'environnement... et un tout nouveau dépliant que Robin Doré s'apprête à arpenter les 3400 kilomètres carrés du bassin versant de la rivière Nicolet.

● **Hélène Ruel**

L'image n'est peut-être pas à prendre au pied de la lettre, mais il est vrai que, en tant que coordonnateur de la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC), Robin Doré veut raffiner sa connaissance du territoire, tout en créant, dans le sillage de son «porte-à-porte», un réseau de contacts. Et bien sûr, il veut faire connaître l'organisme.

Ce réseau, cette volonté de concerter les acteurs d'un milieu, fondent d'ailleurs la mission de tout comité de bassin versant, comme il en existe une trentaine au Québec. Dans le slogan de celui de la Nicolet, «Rivière, je boirai de ton eau», il y a là toute l'ambition, tout l'idéal, de COPERNIC.

Une figure plus «municipale»

Parmi un peu plus de 80 candidats, c'est Robin Doré que COPERNIC a ainsi choisi, en avril dernier, comme coordonnateur permanent. Le premier de sa courte histoire, l'organisme ayant été fondé en 2003.

Dans la jeune quarantaine, ce professionnel de l'environnement, originaire d'Alma, dit n'avoir pas hésité plus de cinq minutes avant de choisir de quitter le monde municipal pour s'engager dans un organisme communautaire.

En fait, sa formation de technologue en environnement, Robin Doré l'a, jusqu'ici, mise au service de plusieurs secteurs. D'abord à celui de l'entreprise privée lorsqu'il a successivement travaillé pour SANEXAN International et pour le Groupe SNC. Il a tâté du secteur public en travaillant au ministère de l'Environnement. C'est au secteur municipal qu'il s'est le plus longtemps attardé, oeuvrant comme inspecteur en environnement d'abord à Boucherville, puis à Sainte-Clotilde-de-Horton.

«Le défi de bâtir un organisme y a été pour beaucoup dans ma décision de quitter

le milieu municipal», précise-t-il.

Il faut dire que, résidant dans la région du Centre-du-Québec depuis quatre ans (à Saint-Lucien), Robin Doré avait déjà commencé à s'engager dans un groupe environnemental, le Bloc vert, organisme ayant contribué à la création du comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF).

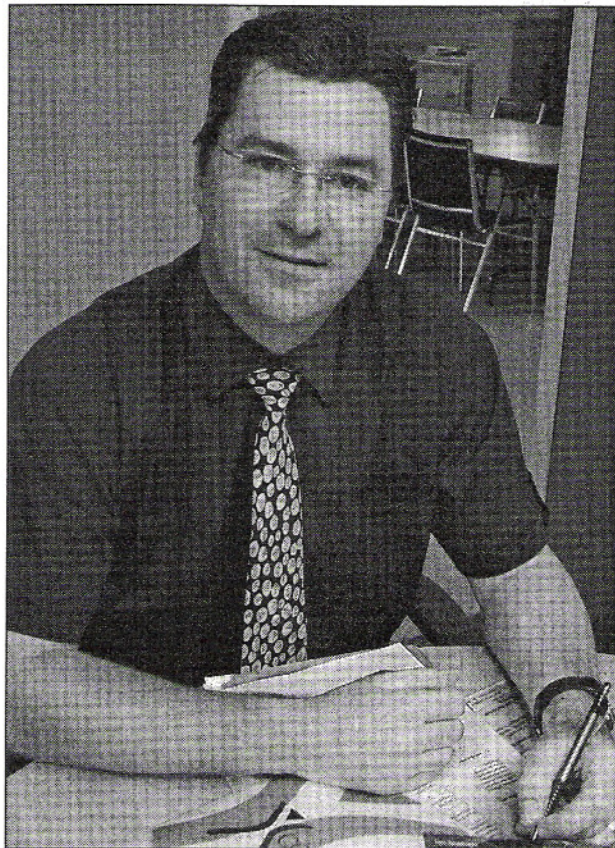
C'est justement comme membre du Bloc vert que M. Doré s'est installé au conseil d'administration de COPERNIC, représentant d'un groupe environnemental.

Il a donc connu COPERNIC par l'intérieur pourrait-on dire...

Entre son job d'inspecteur municipal et son job de coordonnateur de COPERNIC, Robin Doré estime qu'il y a bien plus de ressemblances que de différences.

«La gestion d'un comité de bassin versant et celle d'une municipalité se ressemblent beaucoup. Toutes deux s'exercent à l'intérieur des limites d'un territoire bien circonscrit, avec un conseil d'administration (24 membres dans le cas de COPERNIC) ou un conseil municipal - tous deux composés d'élus - cherchant, en se concertant, le bien-être de la population et la protection des ressources...»

Le coordonnateur poursuit la comparaison en disant que si un conseil municipal doit se doter d'un plan d'urbanisme, un comité de bassin versant doit, lui, se doter d'un plan directeur.



Robin Doré, coordonnateur de COPERNIC

Le portrait qu'on attend

Ce plan directeur, COPERNIC ne pourra le faire aussi rapidement qu'il le souhaiterait. C'est qu'on attend toujours le portrait de l'environnement du bassin versant de la rivière Nicolet.

La recherche a été amorcée par la Corporation de gestion de la rivière Nicolet, surtout par son coordonnateur Léo Ouellet, lequel a d'ailleurs assumé la «coordination provisoire» de COPERNIC. «Le portrait ne pourra être terminé cet automne comme on l'aurait souhaité parce que, dans différents ministères, les seules données disponibles ne sont pas récentes. Tant qu'à faire un portrait, aussi bien le faire

avec des données d'aujourd'hui», note Robin Doré.

Cette étude, dont on a reporté la livraison pour le printemps 2005, devrait décrire l'état du bassin versant de la Nicolet, sous différentes facettes. Le portrait s'intéressera non seulement à la qualité de l'eau, mais à toutes les activités urbaines, industrielles, agricoles, forestières pouvant avoir une influence sur l'eau.

C'est avec les données de ce portrait que COPERNIC composera son plan directeur, établira les priorités. «Le portrait constitue la pierre angulaire du comité de bassin versant. C'est une photo qu'on prend aujourd'hui et qu'il nous faudra reprendre dans dix ou quinze ans pour mesurer l'effet de nos actions», précise Robin Doré.

Avant même sa publication, COPERNIC a déjà repéré des zones d'ombre dans le portrait du bassin versant de la Nicolet. Les graves problèmes de sédimentation des Trois-Lacs et l'absence de systèmes d'épuration des eaux dans plusieurs des 55 municipalités du bassin versant préoccupent l'organisme.

Et si au lendemain des pluies torrentielles des 3 et 4 août 2003 dans les Bois-Francs, le ministère de l'Environnement avait dressé un bilan des dégâts à la Nicolet et à ses tributaires, rien n'a ensuite été fait pour les réparer, observe encore le coordonnateur.

«C'est un autre problème qui nous préoccupe... COPERNIC n'est pas un organisme terrain, mais il pourrait servir de relais technique ou politique à un organisme ou à une municipalité qui veut améliorer son environnement.»

S'il ne peut quadriller le territoire avec le portrait du bassin versant dans ses bagages, le coordonnateur de COPERNIC compte aller à la rencontre des municipalités et des MRC avec un nouveau dépliant circonscrivant tout au moins les limites géographiques du territoire et précisant la mission de l'organisme.

Le bureau de COPERNIC est installé dans les locaux de la Société sylvicole Arthabaska-Drummond, à Saint-Albert (1000, Rang 9 Est). Le numéro de téléphone est le 353-2740. L'organisme a vitrine sur le Web au www.copernicinfo.qc.ca